

A.R
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 738 chemin de Beauvallon Bas,
83400 HYERES
953 452 257 RCS TOULON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 25 JUIN 2026
--

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025**

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 3 510,60 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : 3 510,60 euros
En totalité au compte « Report à nouveau ».
Qui ressort ainsi à – 4 480,40 euros

L'Associée Unique constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la société.

**Certifié conforme
Le Président
Alexandre MEZENCEV**

Signé par Alexandre MEZENCEV
Le 30 juin 2026

Signed with doc_GVW7
tx_q65O1MgQqBOV
Universign

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2025

Néant ☐

ACTIF	Brut ①	Amort. Provisions ②	Net ③	31/12/2025
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	012		
- Autres	014	016		
Immobilisations corporelles	028	030		
Immobilisations financières (1)	040	042		3 330
(5) TOTAL I	044	048		3 330
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050	052		
Stocks marchandises	060	062		
Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
Créances clients et comptes rattachés (2)	068	070		
Autres créances (3)	072	074		10 800
Charges constatées d'avance	092	094		
Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086		8 648
TOTAL II	096	098		19 448
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	112		22 778

PASSIF	31/12/2025
Capital social ou individuel	120 1 000
Écarts de réévaluation	124
Réserve légale	126
Réserves réglementées	130
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131 132
Report à nouveau	134 -970
Résultat de l'exercice	136 -3 511
Subventions d'investissement	137
Provisions réglementées	140
TOTAL I	142 -3 480
Provisions pour risques et charges	TOTAL II 154
Emprunts et dettes assimilées (4)	156
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166 1 161
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169 172
Comptes courants d'associés	173 25 097
Autres dettes	175
Produits constatés d'avance	174
TOTAL III	176 26 259
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180 22 778

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182 3 830
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184 500

Certifié conforme

Signé par Alexandre MEZENCEV
Le 30 juin 2026Signed with doc_q1A3
Universign tx_q65O1MgQqBOV

Exercice clos le 31/12/2025

Néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE										31/12/2025	
Ventes de marchandises										209	210
Production vendue biens										(dont export et livraisons intracommunautaires) 215	214
Production vendue services										217	218
Production stockée											222
Production immobilisée											224
Subventions d'exploitation reçues											226
Autres produits											230
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)											232
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											234
Variation de stock (marchandises)											236
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)											238
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)											240
Autres charges externes (dont crédit-bail mobilier immobiliser)											242
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle) CFE et CVAE										243	244
Rémunérations du personnel											250
Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)										380	252
Dotations aux amortissements (dont amortissement du fonds de commerce)										255	254
Dotations aux dépréciations											256
Autres charges : - Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger										259	
- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										260	262
Total des charges d'exploitation (II)											264
1 - Résultat d'exploitation (I - II)											270
Produits financiers										III	280
Produits exceptionnels										IV	290
Charges financières										V	294
Charges exceptionnelles : - Dont amort. des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 oct.)										VI	300
- Dont amort. except. de 25% des const. nouvelles (art. 39 quinquiés D)											
Impôts sur les bénéfices										VII	306
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)											310
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable (col. 1), déficit comptable (col. 2)										312	314
Rémunérations et avantages personnels non déductibles										316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles										318	
Provisions non déductibles										322	
Impôts et taxes non déductibles										324	
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés										247	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC										248	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)										249	
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime											997
Déductions											
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)										986	
Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdec.)										127	
Investissement et souscription outre-mer										344	
Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)										991	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)										992	
Zone France ruralités revitalisation (art. 44 quindecies A)										181	
Divers, dont :											
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)										655	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)										643	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)										647	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)										649	
Créance report en arrière du déficit										346	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)										645	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)										648	
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)										990	
Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)										641	
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2										352	354
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)										356	
Déficits antérieurs reportables										520	
(dont imputés sur le résultat)											360
Résultat fiscal après imputation des déficits Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2										370	372

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total du bilan avant répartition est de 22 778 Euros, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de : -3 511 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03, actualisé du règlement 2022-06).

Changement de méthode comptable - Première application du règlement ANC n°2022-06

Conformément au règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, l'entreprise applique pour la première fois, au titre du présent exercice, les nouvelles dispositions prévues par ce texte.

Cette première application constitue un changement de méthode comptable lié à un changement de réglementation comptable, appliqué de manière prospective.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent, tels qu'arrêtés et publiés, sont présentés en fin d'annexe.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

AUTRES EVENEMENTS SIGNIFICATIFS

Au cours de l'exercice, la société a souscrit à 50 % des parts de la SCI CASAMEZ

ainsi qu'à un tiers des parts de la SAS EAU lors de leurs constitutions.

Parallèlement, elle a cédé 10 % de sa participation initiale dans la SAS SMDR, dans laquelle elle détenait 60 % des actions acquises lors de la constitution.

Etat des immobilisations

État des immobilisations	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Immobilisations financières				
Participations		3 830	500	3 330
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
		3 830	500	3 330
TOTAL GÉNÉRAL				
		3 830	500	3 330

Augmentations	Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
		Virements			Entrées	
		De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	3 830			3 830		
TOTAL GÉNÉRAL	3 830			3 830		

Diminutions	Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
		Virements			Sorties	
		De poste à poste	À destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Total immobilisations incorporelles						
Total immobilisations corporelles						
Total immobilisations financières	500			500		
TOTAL GÉNÉRAL	500			500		

Commentaires : néant

Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances de 1 à 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 161	1 161		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	25 097	25 097		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	26 259	26 259		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques

Commentaires : néant

